

Conseil général du 3 octobre 2023

Message du Conseil communal

Financement de l'achat du bâtiment au chemin des Artisans 20

Le Conseil communal soumet pour approbation au Conseil général l'objet cité en titre.

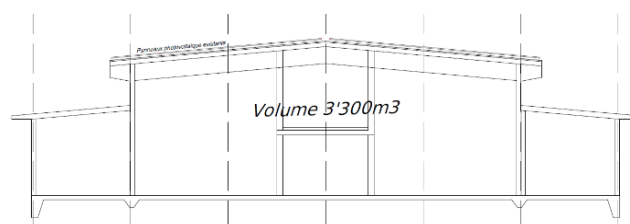
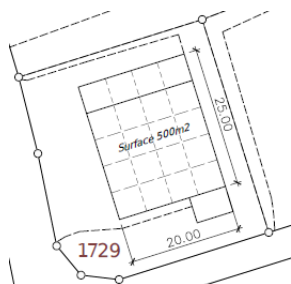
Situation

Lors de l'élaboration de la zone artisanale, le Conseil communal a prévu une clause de préemption dans les contrats de vente. Cette parcelle fait l'objet d'un tel droit d'une durée de 25 ans, soit jusqu'au 11 février 2034.

Le bâtiment sis au chemin des Artisans 20 à Attalens est en vente au prix affiché de CHF 1'500'000.-. Se pose donc la question de l'opportunité de l'acquérir pour une utilisation communale.

Il présente les caractéristiques suivantes :

- Parcelle 1729 de 1'436 m²
- Surface au sol 20 x 25m
- Volume de 3'300m³
- Chauffage central à pellets
- Env. 10 places de parc



Objectif

L'achat de ce bâtiment permettrait de répondre à de nombreux besoins d'ores et déjà identifiés et avérés. Ci-dessous la liste des potentielles affectations (à compléter par le groupe de travail à constituer) :

- Local dédié à la jeunesse
- Skate-park
- Appartement de secours
- Activités sportives d'intérieur
- ...

Feuille de route pour définition des affectations définitives

03.10.2023	Décision Conseil général
31.10.2023	Délai pour la constitution d'un groupe de travail
31.03.2024	Résultats à valider par la Commission bâtiments et le Conseil communal
Mai 2024	Information / validation des affectations par le Conseil général
30.06.2024	Etablissement des budgets selon affectations retenues
Octobre 2024	Validation des budgets par le Conseil général
2025	Réalisation des aménagement et prise en compte des affections réalisées pour mettre à jour et adapter le Masterplan

Budget d'achat

Parcelle 1729 et bâtiment existant	CHF	1'500'000.-
Frais d'achat (droits de mutation, notaire, RF...)	CHF	60'000.-
TOTAL TTC	CHF	1'560'000.-

Imputation comptable :

<u>Achat :</u>	CHF	1'560'000.-	3420.5040.27
<u>Frais financiers :</u>			
2024 Intérêts 2 % :	CHF	31'200.-	
2025 Amortissement 3% :	CHF	46'800.-	
<u>Frais d'entretien :</u>			
Electr, chauffage, eau, nettoyage, assurances	CHF	35'000.-	

Conclusion

Sur la base des éléments ci-dessus, le Conseil communal propose au Conseil général d'approuver le financement de l'achat du bâtiment au chemin des Artisans 20 à Attalens.